Compte rendu Commission Technique
Réunion du 12/10/2013

Mise à jour des missions de l'organisation et du fonctionnement de la

COMMISSION MAINTENANCE & NAVIGABILITE

BUTS GENERAUX

Expertise

- Analyser les règlements européens et nationaux, ainsi que leurs amendements et proposer les commentaires et les modifications pertinents afin d'obtenir une règlementation proportionnelle et adaptée, en particulier pour tenir compte des nouvelles opportunités technologiques dans la réalisation des aéronefs et des équipements

- Contribuer à résoudre les problèmes techniques liés à la mise en œuvre et à la maintenance des remorqueurs des planeurs, des équipements et des parachutes, dans un souci permanent de sécurité des vols.

- Apporter le soutien aux adhérents de la FFVV pour les problèmes techniques et /ou de navigabilité, tant sur le plan technique que vis à vis de l'administration candidats à l'obtention des licences EASA

- Sécurité : participer à l'analyse et à la prévention technique des accidents en relation avec le BEA et l'ANEPVV et les correspondants sécurité .

Réparations et modifications

Proposer les solutions règlementaires permettant d'éviter les approbations administratives inutiles (BS constructeurs, Manuels de Réparations Structurelles)

- Participer aux études nécessaires à la mise en œuvre des modifications et réparations majeures en application des procédures alternatives à l'organisme de conception (APDOA fédéral).

Formation

- Assurer la formation des futurs mécaniciens candidats à l'obtention des licences EASA en réalisant les documents pédagogiques et en organisant les formations pratiques Favoriser les progrès techniques dans le domaine de la mise en œuvre et de la maintenance des matériels et équipements.

ORGANISATION DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Afin d'améliorer l'efficacité des travaux de la commission, il est créé 5 groupes de travail (GT) pour répondre à ces objectifs de façon concrète

GT1 - Etudes réglementation et règles administratives

- Analyser les textes réglementaires et les règles administratives afin d'en extraire les éléments concernant l'évolution des procédures et règles de maintenance et de la gestion de la navigabilité, en concertation avec le G-NAV. Et faire des propositions de commentaires au nom de la FFVV
- Etudier les conditions d'agrément de la FFVV en tant qu'Entité Qualifiée pour la prochaine olympiade.

Christian Malavergne, Jean Pierre De Loof

GT2 - Formations techniques

- Informer, conseiller et accompagner les candidats à l'obtention des licences de mécanicien
- . Concevoir un module de formation "Mécanique" et un module "*Avionique*" pour compléter le Module " *Formation, aux techniques d'entretien et réparation des ELA à structure composite"*
- Etudier la possibilité de la création d'une structure de formation et de maintenance technique fédérale permanente.

• Ph Lhegu, Jean Denis Virot, J P Petit, O Chinon, Ch. Vincent, P Chantoux

GT3 - Réparations et modifications –dossiers APDOA

- Analyser les demandes d'utilisation de l'APDOA fédéral pour suite à donner
- Apporter conseil et documentation aux demandeurs
- Résoudre le problème CENTRAIR (Programme d'entretien, Manuel de réparation structurelle, durée de vie des pégases.)
- Faire l'inventaire des modifications et réparations approuvées, en faire un document de référence pour valider les nouvelles opérations de réparations ou modifications

• M Passemard, D Hyvert, O Zemauli, P Lefevre

GT4- Instrumentation embarquée

- Analyser les évolutions techniques et réglementaires sur l'utilisation de l'instrumentation, en particulier en fonction des règles d'utilisation de l'espace aérien.
- Gestion des évolutions annoncées, radio à pas de fréquence 8.33 Mhz, transpondeurs.

• J Ph Rogier, G Combelles

GT5 – Parachutes

- Entretenir et valoriser l'autonomie de la FFVV en matière de pliage périodique des parachutes.
- Assurer la qualité des formations des plieurs hors salle agréé

• F.Bourgeon, Ch. Vincent

GT6- Planeurs Ultra Légers

- Analyser l'état de l'art et recenser les planeurs pouvant entrer dans ce cadre.
- Proposer et négocier une réglementation adaptée
- -Dimensionner les mesures fédérales d'accompagnement avec les commissions fédérales concernées. (formation, ….)
- Réaliser, si besoin, des études complémentaires (faisabilité de planeur mono

• G. Facon, J. Bott, JP. De loof

- *Les membres des GT se concerteront pour définir leurs plans d'action et se réuniront si nécessaire pour concrétiser le résultat de leurs réflexions. La priorité étant les formations techniques une première réunion sera organisée à l'initiative de Philippe Lhégu.*
- *Les travaux de chaque GT feront l'objet d'exposés au cours des réunions plénières de la commission (au moins 2 fois par an)*

Autres Questions abordées

- **Présentations :**
  - **Présentation** d'un ppt réalisé par O. Crinon pouvant servir de base pour le module avionique (PJ1)
  - Présentation du ptt présenté à la DGAC sur les PUL (G. Facon) PJ2
- **Difficultés d'application de certain BS/CN**
  - Ch Malavergne a déjà répondu à la demande de Florence Leblond – (Action GNAV)

.

- **Modification et Réparations majeurs**
  - 15 dossiers ont été ouverts, 3 ont abouti à l'obtention de STC, 5 demandeurs n'ont pas donné suite et aucune demande n'a été faite pour eux par la FFVV
  - Restent 7 dossiers en attente, certains déposés depuis 2 ans (FLARM) et le dernier depuis 2 semaines (réparation Libelle F-CELJ)
  - Le besoin de faire le point avec la DGAC sur le suivi de ces dossiers devient impératif, Michel Passemard, prendra contact avec Alexandre Leboulanger, désigné par Benoît Pinon comme chargé de ces dossiers pour faire le point (inventaire en PJ)
  - Les dossiers lui seront transmis pour lui permettre un premier examen
- **CENTRAIR**

- Contact avec Dubien / dernier contact téléphonique vendredi 11 janvier, CENTRAIR commencera ses investigations sur le planeur mis à disposition par la FFVV première semaine de février. Le CNVV (JP Louly) informé prévoit le convoyage dernière semaine de janvier
- Denis Hyvert prendra contact avec M. Dubien pour proposer sa participation au démarrage de l'opération et d'en discuter les modalités
- Le suivi des opérations pourra être assuré par des visites de Pascal Lefevre au Blanc dans le courant des mois de février/mars – En profitant de ces visites pour faire avancer les autres dossiers si nécessaire (RMS, modification des PE)
  - L'objectif est le retour du planeur à St Auban fin mars

- **Planeur Ultra Léger (PUL)**

  - Yve Bondé (DGAC) a pris contact avec nous pour disposer de plus de précision sur les PUL suceptibles de pratiquer de voile dans le cadre de la FFVV
  - Ghislaine Facon prendra contact avec lui pour faire progresser nos propositions.

Parc aéronefs FFVV

La commission attire l'attention du Bureau Directeur de la FFV V sur la situation trop souvent déplorable des machines mises disposition des clubs tant sur leur **maintenance que sur leur suivi de navigabilité**.
Elle propose qu'une mission lui soit confiée pour faire un état des lieux dans un premier temps, et fera des propositions pour l'amélioration de la situation, ce qui nécessitera un budget minimum
Action qui pourrait être confiée à Ch Vincent.